



Le 17 mai 2022

Le Président de la Communauté de Communes  
à l'ensemble des élus du Bureau Communautaire,

Réf : BS/SG/CLP/22/299

**Tugdual BRABAN, Joëlle LE BIHAN, Yvon COQUIL, Annick BARRE, Jean-Claude GOUIFFES, Géraldine HARY, GUY CITERIN, Denis SALAUN, Martine QUEMERE, Patrick WAQUIER**

J'ai l'honneur de vous inviter au prochain Bureau communautaire qui aura lieu le :

**Mardi 24 mai 2022 à 16 heures  
Siège de la CCHC – Salle du Conseil  
6 rue de Morlaix  
29520 Châteauneuf-du-Faou**

**L'ordre du jour est le suivant :**

- 1. Lecture et approbation du procès-verbal du Bureau communautaire du 10 mai 2022 –**
- 2. Ressources humaines –**
  - 2.1 Informations sur les mouvements du personnel ;
- 3. Administration générale –**
  - 3.1 Commission Intercommunale des Impôts Directs – Information ;
  - 3.2 Information de Monsieur Benoît BROCARD, Directeur départemental des Finances publiques sur le dispositif du paiement de proximité ;
  - 3.3 Fondation de France Grand Ouest – Invitation au second atelier « Inventer Demain en Centre Bretagne » ;
  - 3.4 Gestion des stationnements illicites – Gens du voyage – Information ;
- 4. Développement économique et aménagement de l'espace –**
  - 4.1 Avenant à la convention de participation au fonds COVID Résistance Bretagne ;
- 5. Système d'Information Géographique –**
  - 5.1 Pacte Finistère 2030 – Carte des itinéraires cyclables d'intérêt départemental
- 6. Promotion touristique, musique chant et danse –**
  - 6.1 Compte rendu du Conseil d'exploitation du 20 avril 2022 ;
  - 6.2 Diffusion de la vidéo « Ma Bretagne, c'est par ici ! » ;

.../...

.../...

**7. Logement, cadre de vie et mobilité –**

7.1 Convention Cadre entre la Région Bretagne, le Pays COB et les EPCI ;

**8. Commande publique –**

8.1 Acquisition d'un véhicule d'occasion électrique – Lancement de la consultation ;

**9. Environnement et développement durable –**

9.1 Compte rendu de la commission Agriculture, Energie et Développement durable du 17 mai 2022 ;

9.2 Transfert du dossier de subvention d'installation des bornes de recharge pour véhicules électriques au SDEF.

**10. Questions diverses et d'actualité –**

Le Président,  
Bernard SALIOU



Conformément aux articles L2121-10 et L2121-13-1 du CGCT l'envoi des convocations est réalisé par voie électronique.